

**DECISION N° 87-2024****Portant validation de devis de l'association être et boulot pour le fauchage des monts**

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de la Commande Publique ;
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;
Vu le devis de l'association être et boulot pour le fauchage des monts ;

Considérant la nécessité de signer ce devis ;

DECIDE :

De valider le devis n°46 adlesss 03/2024 de l'association être et boulot d'un montant total de 9010.92 euros sans TVA.

signé électroniquement le 22/03/2024,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

